

CHASSE AUX PAUVRES • RÉPRESSION PRESSE • PRÉCARITÉ À L'ANGLAISE

2,80€

www.cqfd-journal.org

CQFD

DOSSIER

LIBÉRONS
LES TERRES

N° 133 – Juin 2015 – Mensuel de critique et d'expérimentation sociales



BENOÎT GUILLAUME



L 11214 - 133 - F: 2,80 € - RD

Dossier

LIBÉRONS LES TERRES



À l'heure même où ce cinquantième numéro de *CQFD* sort des presses, les sinistres actionnaires du groupe Bolloré sortent de leur assemblée générale annuelle et des milliers de paysans sortent d'une série d'occupations de plantations en Afrique de l'Ouest. C'est que le fleuron entrepreneurial français possède plus de 100 000 hectares de plantations industrielles sur le continent. Rien qu'au Cameroun, 6 000 paysans ont vu 40 000 hectares de leurs terres accaparées par les appétits fonciers de Bolloré. Révoltes villageoises, blocages des plantations, et aujourd'hui occupations, jalonnent depuis deux ans un rude combat mené par ces paysans expropriés. Mais cette lutte n'est que la face émergée d'un phénomène qui s'est généralisé depuis la crise financière de 2008 : l'accaparement des terres agricoles des pays du Sud par des groupes financiers et certains pays (Qatar, Émirats arabes) à des fins spéculatives.

Artificialisation des terres

Plus discret et plus complexe, en France, l'accaparement des terres se manifeste sous de multiples visages. En 30 ans, les surfaces urbaines ont augmenté de plus de 40 %, avalant des kilomètres de terres agricoles pour toujours plus de zones pavillonnaires sordides et autres « zones d'activités ». Cette bétonisation généralisée est partie pour s'amplifier dans les années à venir. Dans leur projet de réforme territoriale, les socialistes ont voté l'an dernier la « loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles », dite loi Mapam. Il s'agit entre autres de créer par décret des métropoles de plus de 400 000 habitants, futurs porte-avions de la croissance. Nos campagnes ne seront plus à terme que des espaces récréatifs pour urbains en mal de nature ou des zones de production industrielle au service de villes-monstres.

Méga-fermes

L'industrialisation de l'agriculture a également mené à la concentration des terres aux mains des plus gros exploitants. La libéralisation du marché conduit à une terrible équation : face à la compétitivité mondiale et à la baisse des prix, il faut produire plus de volume. Les exploitations agricoles nécessitent donc de plus en plus de terres et de technologies, détruisant nombre de petites fermes. 60 % des exploitations françaises de moins de 20 hectares ont ainsi disparu en trente ans, et désormais, la moitié des terres cultivées en France sont aux mains de 10 % des exploitants. Et visiblement, les politiques publiques n'y changeront rien. À l'échelle européenne, la Politique agricole commune

(PAC), réformée l'an dernier, continue à rémunérer les agriculteurs moins pour la qualité de leurs produits qu'en fonction du nombre d'hectares qu'ils possèdent, les poussant à l'agrandissement permanent. La PAC a également mis fin cette année aux quotas laitiers mis en place en 1984 pour diminuer les excédents de production. Seul le marché mondial régulera désormais le prix du lait, et seul celui qui produira en masse et à bas prix s'en sortira gagnant. Dans l'Ouest, les gros éleveurs ont déjà investi dans des outils de traite plus performants, se sont procurés des races de vaches plus productrices et ont surtout étendu leur surface agricole pour remporter ce nouveau front de la guerre économique.

L'industrialisation de l'agriculture a mené à la concentration des terres aux mains des plus gros exploitants.

Foncier verrouillé

En France, si le ministère de l'Agriculture clame haut et fort vouloir hisser notre pays au titre de champion de l'agro-écologie, la loi pour l'avenir agricole votée à l'automne dernier ne bouscule en rien les verrous de l'accès au foncier. Les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) continuent d'être des organismes parapublics opaques qui participent à la concentration des terres aux mains des plus gros propriétaires. En 2013, la Cour des comptes accusait même les Safer d'avoir « perdu de vue les missions d'intérêt général dont elles étaient investies », c'est-à-dire l'installation de jeunes. En 2012, sur les 88 000 hectares rétrocédés par la Safer, seulement 2 700 concernaient la première installation de jeunes agriculteurs... Alors qu'en dix ans, un quart des agriculteurs a disparu en France, les démarches pour l'installation demeurent un véritable parcours du combattant pour tout jeune paysan. Les différentes étapes et structures (Chambre d'agriculture, commission départementale d'orientation agricole, mutuelle sociale agricole...) liées à l'installation agricole restent aux mains de la FNSEA, le syndicat productiviste majoritaire. Face à ces embûches, aujourd'hui, seul un tiers des installations arrive à bénéficier d'aides publiques.

Accaparements en meute

Dernière trouvaille dans l'arsenal des politiques publiques, la « compensation collective agricole », inscrite dans la loi d'avenir agricole, prendra effet en 2016. Tous les projets d'aménagement « susceptibles d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole » devront comprendre « des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire ». Au vu des premières expérimentations en cours, la FNSEA, aux manettes de ce dispositif, a pour ambition d'en faire un nouvel outil de concentration des terres.

Ainsi, dans le cadre du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique a-t-elle défini avec Vinci un futur « fonds de compensation économique agricole » de 3 millions d'euros qui pourrait soutenir à terme la culture d'agrocultures et des acquisitions de terres. En Île-de-France, une mesure de compensation collective agricole s'est entre autres traduite par un vaste engagement d'achats de produits oléagineux auprès de Diester, filiale agrocultures en mauvaise santé financière de Sofiprotéol, groupe agro-industriel dirigé par Xavier Beulin, président de la FNSEA...

Petit lait chinois

Les investissements étrangers dans le foncier agricole se multiplient également. Ces trois dernières années, des investisseurs chinois ont mis la main sur une centaine de domaines bordelais. Un fonds de pension belge a déjà racheté des centaines d'hectares dans le nord de la France. En Bretagne, Synutra, géant de la nutrition infantile en Chine, fait actuellement construire à Carhaix une énorme usine de transformation de lait. À partir de 2016, 700 éleveurs livreront un million de litres à Synutra qui l'exportera en poudre de lait pour les nourrissons de la classe moyenne chinoise. Face à cette hydre de l'accaparement spéculatif, de nombreuses luttes paysannes, syndicales ou autonomes, souvent discrètes mais jamais découragées, ambitionnent de remettre en question la propriété privée de la terre ou de se réapproprier la production alimentaire. Ces luttes sont de moins en moins cloisonnées à la profession agricole et peut rassembler autant des jeunes paysans sans terre que des ruraux excédés par la bétonisation de leur territoire. Un terreau de résistances riches en imaginaires fertiles pour défricher de nouveaux rapports collectifs à la terre et s'émanciper d'un modèle agricole productiviste définitivement à bout de souffle.

« L'accaparement des terres est un nouveau visage du colonialisme »

Le journaliste italien Stefano Liberti a enquêté plus de deux ans sur l'accaparement des terres agricoles dans les pays du Sud. De l'Éthiopie à la Bourse de Chicago en passant par l'Arabie Saoudite, il a rencontré des investisseurs, des paysans et des fonctionnaires, tous acteurs ou victimes d'une ruée mondialisée vers les terres arables. Il revient ici sur son travail qui a donné lieu à un livre, *Main basse sur la terre. Land grabbing et nouveau colonialisme*, sorti en 2013 aux éditions Rue de l'Échiquier.

Qu'est-ce qui t'a amené à écrire un livre sur l'acquisition des terres arables dans les pays du Sud ?

Stefano Liberti : Lors de la crise alimentaire de 2008, j'ai été envoyé aux États-Unis et au Brésil par la télé italienne pour réaliser un documentaire sur la flambée des prix des produits alimentaires de base (soja, blé, sucre...). À la Bourse de Chicago, où l'on fixe leurs valeurs financières, des traders m'ont confié que le futur des placements boursiers était dans l'achat de terres agricoles et, à terme, le contrôle total de la chaîne de production alimentaire. Entre 2008 et 2009, les transactions foncières avaient déjà triplé et, trois ans plus tard, plus de 200 millions d'hectares étaient accaparés dans le monde (quatre fois la surface de la France).

Il y eut ensuite l'affaire Daewoo en 2009 : l'entreprise privée coréenne avait alors obtenu un bail pour l'exploitation de plus d'un million d'hectares de surfaces agricoles à Madagascar, soit la moitié des terres arables du pays. Face à ce scandale qui a donné le premier coup de projecteur sur ce phénomène d'accaparement, le gouvernement malgache a reculé. Entre-temps, ma maison d'édition m'a poussé à mener une enquête de terrain sur l'accaparement des terres à travers quatre continents.

Quels sont les principaux acteurs de cet accaparement généralisé ?

S.L. : Il existe deux types d'acteurs dans ce processus. Premièrement, les États, notamment ceux du Golfe persique (Arabie Saoudite, Qatar, Dubaï...), qui s'accaparent des terres, directement ou via des entrepreneurs locaux dans des pays africains proches, tels l'Éthiopie ou le Soudan du Sud. Ces pays possédant peu de terres arables, leur stratégie est de contrôler directement des terres étrangères pour assurer leur propre sécurité alimentaire : les productions cultivées en Afrique sont ainsi ensuite importées directement au pays accapareur. Mais c'est une stratégie qui a montré ses limites, car fluctuante selon le bon gré des gouvernements africains en place. Elle fait aussi face à des résistances au sein même des pays du Golfe persique où de nombreux acteurs économiques jugent qu'il s'agit là de mauvais investissements à long terme. Par ailleurs, les fonds d'investissement (fonds de pension, *hedge funds*) sont prépondérants dans l'accaparement des terres. Après la crise des *subprimes*, ces fonds spéculatifs ont transféré leurs placements de

l'immobilier vers les terres agricoles, jugées plus rentables, et où l'on espère jusqu'à 25% de retour sur investissement. Ce sont autant des fonds d'investissements européens qui font produire des agrocarburants au Sénégal que des entreprises brésiliennes qui cultivent du soja sur des centaines de milliers d'hectares au Mozambique, pour l'exporter sur les marchés asiatiques.

On voit ainsi se mettre en place toute une financiarisation de la chaîne de production alimentaire à l'échelle mondiale. Ces fonds élaborent des contrats de fermage pour 25 à 100 ans, mais n'exploitent la terre que 5 ans durant : c'est une stratégie à très court terme, avec pour objectif de tirer le plus de bénéfices possibles.

Quelles sont les conséquences locales de cette confiscation des terres ? Les pays du Sud ne sont-ils pas d'une certaine manière complices ?

S.L. : Les gouvernements des pays du Sud qui louent ces terres considèrent qu'ils ont besoin d'investissements étrangers pour développer leur agriculture et mettre en œuvre une révolution agricole dans leur pays. Au Liberia par exemple, un tiers du territoire national a fait l'objet de transactions foncières en moins de cinq ans. Or les retombées des flux financiers sont nulles, voire catastrophiques pour la population ; d'abord en raison de la corruption inhérente à ce type de transactions, mais aussi à cause de la nature des contrats de bail. Certains gouvernements sont revenus sur les contrats établis entre 2008 et 2010, car ils louaient la terre pour une bouchée de pain (un dollar par hectare et par an), et ce, sans aucune contrepartie. L'accaparement a surtout lieu en Afrique, plus particulièrement en Éthiopie, au Sou-

dan du Sud, en Tanzanie ou au Mozambique. Le problème, c'est que la question du droit de propriété de la terre agricole n'est pas encore résolu sur le continent. La terre est considérée comme appartenant à l'État qui y laisse appliquer le droit coutumier local, mais qui peut intervenir à tout moment pour expulser les paysans afin d'y laisser s'installer les tenanciers de l'agro-business. C'est un phénomène très violent, puisque les paysans, alors chassés de leurs terres, sont ensuite souvent employés comme ouvriers agricoles au sein de l'entreprise qui possède leurs anciennes terres. Ils se font ainsi spolier leurs propres moyens de subsistance, amenant certains à fuir leur région pour venir trouver du travail dans les villes.

Quelle est l'évolution de l'accaparement des terres ? Quelles sont les résistances mises en place ?

S.L. : Aujourd'hui, la tendance à l'accaparement des terres continue¹, mais il se fait plus discret, avec des cas moins spectaculaires, moins violents. Il existe aussi certains pays, telle la Chine, qui se refusent à avoir une stratégie d'accaparement des terres en Afrique : elle estime que c'est un secteur trop sensible, qui lui donnerait une image néocoloniale. Mais il y a une autre raison : le continent africain est trop loin de l'Asie pour importer avantageusement les productions agricoles...

Dernièrement, à force de travail d'information, notamment via certaines ONG internationales, les gouvernements et les paysans sont plus attentifs à cette problématique. Des mouvements paysans liés à la Via Campesina² ou encore le Roppa, le réseau des organisations paysannes et

des producteurs de l'Afrique de l'Ouest, ont réussi à dépasser les revendications et les luttes uniquement centrées sur la défense des droits des populations rurales. Certaines de ces organisations appellent à réoccuper collectivement les terres accaparées, et elles tiennent un discours plus large sur la souveraineté alimentaire, l'exode rural, affirmant désormais que l'accaparement des terres est un nouveau visage du colonialisme. Mais cette lutte reste difficile pour certains pays où il n'existe quasiment aucune société civile : en Éthiopie, l'accaparement des terres reste un sujet tabou.

Les paysans se font spolier leur propres moyens de subsistance.

On est ici dans un conflit mondial entre deux modèles de production, deux cultures différentes. Encouragés par les recommandations de la Banque mondiale et de la FAO, les gouvernements pensent que seul le modèle agro-industriel fonctionne ; ils promeuvent donc la monoculture intensive et la course au productivisme – au lieu de soutenir l'agriculture paysanne et le développement rural local. À l'heure actuelle, ces deux modèles sont en confrontation, une bataille qui, dans les vingt années à venir, va totalement reconfigurer les équilibres agricoles de la planète...

PROPOS RECUEILLIS PAR MICKAËL CORREIA

1. Projet qui cartographie les transactions financières mondiales liées à l'accaparement des terres agricoles ; www.landmatrix.org.
2. Mouvement international qui rassemble paysan-nes, travailleur-ses agricoles, indigènes et migrant-es pour défendre l'agriculture paysanne face à l'agro-industrie et la souveraineté alimentaire. <http://viacampesina.org>.



Entre le marteau de la métropole et l'enclume de l'agri

Politiques de terre



Depuis quelques années, le phénomène d'accaparement des terres a pris de l'ampleur, et avec lui ses conséquences désastreuses, notamment sur le continent africain et en Europe de l'Est. En France, on ne connaît pas pour l'instant d'investissements massifs visant les terres de la part

des grandes entreprises multinationales. Pour autant, on peut bien parler de confiscation du foncier agricole, qui se développe de différentes manières, plus ou moins insidieuses. Petite typologie non exhaustive de ce qui prive les paysans et paysannes de leur outil de production.

Dans son livre *Les paysans dans la lutte des classes*, le syndicaliste paysan Bernard Lambert distinguait déjà en 1970 les « paupérisés » – les paysans contraints de rejoindre le prolétariat industriel faute de fermes assez grandes pour être compétitives – des « prolétarisés » – obligés d'investir sans relâche pour se maintenir dans la compétition, et donc d'absorber peu à peu les terres laissées par ceux qui partaient. En France, le statut du fermage et les baux ruraux que celui-ci régit, issus des conquêtes sociales d'après-guerre, limitent considérablement les droits des propriétaires¹; cependant, la « modernisation » de l'agriculture a entraîné une diminution drastique du nombre de paysans et paysannes. La course à la productivité et à la spécialisation de l'agriculture a profondément accentué la concentration des outils de production et creusé les écarts entre petites fermes et grandes exploitations. Plus récemment, d'autres phénomènes de

confiscation des terres sont apparus: arrivée d'investisseurs privés, pression urbaine, «écotourisme», etc. D'ampleur et de visibilité variées, toutes ces transformations entraînent des formes d'accaparement tout autant préoccupantes.

Agrobusiness

Alors que le 17 juin aura lieu le procès en appel de neuf personnes ayant participé au démontage de l'usine des 1000 vaches en Picardie, les cas similaires de fermes-usines se multiplient, synonymes d'une industrialisation massive de l'agriculture. On recense ainsi actuellement en France près d'une trentaine de projets: élevage monstre de porcs dans le Pas-de-Calais, usine à engraissement de veaux dans le Limousin, bâtiments à étages de centaines de milliers de poulets dans l'Ouest... Ces projets accapareurs de terres ont de plus en plus souvent pour finalité la production d'agrocarburants, de biogaz ou de photovoltaïque,

réorientant massivement le foncier agricole vers une destination industrielle très profitable pour ses promoteurs, mais non rentable sans un soutien public massif². Dans le cas des 1000 vaches³, projet d'un entrepreneur du BTP qui vise à faire méthaniser la bouse des vaches pour la transformer en biogaz, 3000 hectares de terres sont nécessaires rien que pour épandre les déchets organiques résultant de ce processus industriel; l'élevage n'a plus aucun lien au sol (les vaches sont nourries et traitées par des robots) et le lait des vaches est devenu un sous-produit, moins rentable que leur merde.

Accaparement de proximité

Moins visibles que ces grands projets industriels, certaines fermes « familiales » classiques (ou les structures sociétaires qui en sont issues) n'ont jamais cessé de s'agrandir pour rester compétitives. Ces « cumulards » – comme on les nomme dans

le milieu – récupèrent ou se partagent les terres des fermes qui arrêtent leur activité, dans un cercle vicieux sans fin. D'abord, on récupère des hectares de culture ou de prairie, pour avoir un peu plus de revenus et quelques primes en rab⁴. Ensuite, on investit dans le matériel nécessaire à ces nouvelles dimensions. Une fois le matériel acquis... pourquoi ne pas acquérir quelques hectares de plus pour l'amortir? Et après être devenu grand, il est facile d'être visible dans le tissu politique local comme dans le syndicalisme agricole majoritaire (FNSEA): les portes vers de nouveaux hectares s'ouvrent de plus en plus simplement. Couplés au changement de destination des bâtiments agricoles – sur lequel on reviendra –, des outils de production viables et à taille humaine se retrouvent ainsi démantelés, au profit de structures trop chères et trop endettées pour être reprises, et trop grandes pour être viables.

agro-industrie

terres volées



Cette course à l'agrandissement est encouragée par la Politique agricole commune (PAC) qui redistribue en partie ses aides publiques en fonction du nombre d'hectares exploités par l'agriculteur. Lors de la récente réforme de la PAC, les États européens avaient la possibilité de moduler certaines aides à l'hectare, et ainsi limiter la spéculation liée aux primes à l'hectare. Mais comme on pouvait s'y attendre, l'agro-écologie prônée depuis peu par notre ministère de l'Agriculture ne rime pas avec réforme agraire, et l'option de répartir un minimum le soutien aux paysans par ce biais a été abandonnée en France.

Au-delà de la question de fond de la répartition des richesses, cette concentration des terres a localement des conséquences agronomiques directes, comme en témoigne Fanny, paysanne dans l'Ain : « En polyculture-élevage, il faut à la fois des pâtures, des prairies fauchables et des surfaces labourables. Les grosses fermes récupèrent souvent les meilleures terres, et créent donc des déséquilibres localement, renforçant la spécialisation. » Les élevages voisins privés des bonnes terres se retrouvent en effet dépendants d'achat d'aliments extérieurs, tandis que les « cumulards » écoulent leur production vers des filières longues au prix du marché. L'enjeu est de taille pour les années à venir : alors que près de la moitié des agriculteurs et agricultrices partiront en retraite d'ici dix ans, que vont devenir ces fermes devenues trop grandes, où s'en-

tassent hectares, tracteurs, bâtiments, pour parfois seulement un ou deux emplois ? La mauvaise réponse pointe déjà : des fermes laitières surendettées se sont vu racheter leurs dettes par leur coopérative ou un acheteur privé, ouvrant la porte à un nouveau type d'investisseurs dans la production agricole. Mais une autre réponse voit aussi heureusement le jour : s'atteler dès maintenant au « démembrement » de ces fermes, en créant des outils collectifs, là où ils ont disparu. Ainsi, ici ou là, des éleveurs libèrent leurs quelques hectares irrigables pour du maraîchage, ou des céréaliers proches de la retraite accueillent de nouvelles personnes sur leur ferme avec troupeaux, serres et vergers, multipliant par 4 ou 5 le nombre d'activités sur la même surface.

Écomodernité

« Ce n'est pas le parfum des huiles essentielles qui masquera l'odeur des cheminées de Feyzin », annonçait le tract d'un festival dans la Drôme en 2012 – Feyzin étant une commune au sud de Lyon, où se situe un grand bassin pétrochimique. Disparition du pastoralisme, difficultés de mécanisation : certaines régions comportent encore des terrains en pente et des terrasses en friche, progressivement délaissées par l'agriculture compétitive, comme c'est le cas en Drôme et en Ardèche. Ces zones ont donc constitué ces dernières décennies un refuge accessible pour le « hors cadre familial », celles et ceux qui n'avaient pas de patrimoine pour se lancer dans la paysan-

nerie. Ces derniers ont pu y rencontrer des personnes qui ont toujours les savoir-faire adaptés à ces territoires.

Seulement, les terrasses en friche et les jolis hameaux, dotés désormais du haut débit, attirent aussi un tout autre public. Début 2015, sur un site de petites annonces, on pouvait trouver dans la même région : « À rénover : demeure de charme dans bâtiment agricole, idéal pour tourisme ou télétravail » – annonce proposée par... la Safer, organisme parapublic supposé maintenir la destination agricole du foncier rural. Que faire d'une terrasse en friche et de pâtures pauvres quand on n'a ni maison ni bâtiment ? Ce bâti fait pourtant tout autant partie de l'outil de production pour les paysans et paysannes, mais attire un public bien plus solvable. Même quand c'est pour y passer seulement trois mois dans l'année, comme en témoigne Valérie, en Ardèche : « Toutes les maisons refaites et confortables ont les volets fermés une grande partie de l'année, et on n'arrive pas à entretenir les nôtres, nous qui vivons ici. »

Bien sûr, parmi ces nouveaux arrivants, certains recherchent avec sincérité à sortir d'un mode de vie urbain fait de stress et d'hyperconsommation. Mais comme le souligne Georges, artisan en milieu rural dans le Massif central : « Ils viennent avec leurs codes, leur culture, et parfois, on est bien plus face à une extension de leur mode de vie urbain que dans la construction de quelque chose de nouveau, qui serait à inventer. Et ça, ça peut être une violence pour les gens d'ici, qui ne peuvent pour certains que constater l'effondrement de leur monde. »

Cet attrait pour se mettre au vert constitue un bon filon économique ou médiatique pour certains. La vallée de la Drôme a ainsi été déclarée « Biovallée » il y a quelques années, pour « aménager et valoriser » le territoire et « accompagner l'innovation ». Bruno, paysan sur place, témoigne : « Bien sûr qu'on est pour le développement du bio, mais pourquoi dans une seule vallée ? Et en plus, à quelques kilomètres des centrales nucléaires qui ne sont pas remises en cause... La Bioval-

Ces projets accapareurs de terres ont de plus en plus souvent pour finalité la production d'agrocarburants, de biogaz ou de photovoltaïque.

lée, c'est beaucoup d'idées, dont certaines intéressantes, mais on ne voit pas d'impact concret, et ça n'empêche visiblement pas la réalisation de projets néfastes ici. En termes d'aménagement du territoire, la Drôme est pensée comme ça : la vallée du Rhône est la plaine pour l'industrie, le reste sert de « zone verte », où les entreprises ferment, et où il restera bien quelques paysans parqués, un peu comme dans un zoo. »

En remontant cette vallée de la Drôme, on trouve plus haut l'École de la Nature et des Savoirs, qui invite sur son site à « donner vie à une « écomodernité » dans « un territoire naturel préservé, éloigné des centres urbains, mais proche d'une gare SNCF ». Ce « lieu « systémique » permet la « mise en œuvre de stages, formations, séminaires de « ruptures »,

à destination des cadres, dirigeants d'entreprises, étudiants de grandes écoles et grand public ». En quelques mots de présentation, on comprend qu'on n'est pas toutes et tous égaux devant le retour à la nature. Ce type d'acteur, et sa clientèle, n'ont pas de problèmes de capital pour acquérir du foncier, transformant ainsi significativement le marché de l'immobilier et la démographie locale.

Sur place, quelques jeunes installés, habitantes et habitants, et jusqu'à certains conseils municipaux, n'entendent pas devenir les éléments de décor pittoresque pour une mise au vert de cadres supérieures stressés, et continuent à lutter pour que la terre et le bâti soient accessibles à celles et ceux qui souhaitent prendre en main leur vie ici.

Lent grignotage

Il y a les cas emblématiques, les aéroports et les lignes TGV, qui consomment des centaines d'hectares d'un seul tenant. Ou bien les projets plus restreints, mais si hallucinants de bêtise qu'ils retiennent l'attention, comme le Center Parcs à Roybon en Isère. Mais il y a, plus sournois, plus diffus, et tout aussi rapide, les hectares de non-lieux, ni villes ni campagne, où s'empilent lotissements, ronds-points, et hangars franchisés. Et les ronds-points, comme les villas, poussent particulièrement bien dans les bonnes terres plates et cultivables. Au nord des Alpes, les vallées et plaines savoyardes sont un haut lieu de ce phénomène. Genève, son taux de change en francs suisses et le tourisme industriel attirent le béton comme le fumier attire les mouches.

Certes, quelques fermes ont participé à ce développement, en étant propriétaires de terrains qui changent d'usage, comme l'explique Matthieu, maraîcher en Haute-Savoie : « Le prix d'un mètre carré constructible ici, c'est plus d'un mois de retraite agricole de ma grand-mère. Voilà un peu le contexte. » Encore aujourd'hui, certains propriétaires « stockent » du foncier, attendant son classement constructible. Un lotissement ici, une zone commerciale là, une voie rapide : l'impact direct est souvent réduit. En trente ans, un éleveur de la région témoigne de la perte de 6 à 10 hectares sur la ferme familiale, en plusieurs étapes. Et un projet autoroutier en menaçait 12 de plus. Selon lui, « il faut prendre en compte l'impact indirect : des zones de pâture qui deviennent inaccessibles pour les vaches, le mitage progressif et le morcellement des parcelles, qui rendent plus difficile l'activité agricole au quotidien ». Sans compter l'augmentation très rapide de la population dans ces zones. Le cercle vicieux de la métropole se poursuit : plus ces espaces se densifient, plus on crée de nouveaux axes de circulation, réduisant le temps de trajet vers de nouvelles zones qui subissent alors les mêmes transformations.

Pour les terres agricoles restantes résonne cette phrase du Seigneur des Anneaux, reprise à son compte par une peinture murale d'un quartier de Genève : « Mais tous ces endroits deviendront bientôt des îlots assiégés, pour peu que les choses continuent de suivre le cours qu'elles ont pris. » Pendant ce temps-là, on ne sait toujours pas cuisiner le bitume.

ALEXANDRE HYACINTHE

1. Encore aujourd'hui, près des trois quarts des surfaces agricoles en France sont en fermage, donc soumises à ce statut.

2. Patrick Sadones, « Agriculture et production d'énergie dite renouvelable : pourquoi ? Comment ? », revue POUR, 2013/2 (n°218).

3. En moyenne en France, une exploitation laitière compte une cinquantaine de vaches.

4. Jusqu'à très récemment, aux surfaces des fermes laitières étaient liés des quotas, droits à produire désormais disparus. Récupérer des terres était alors nécessaire pour augmenter son volume de production.

Une réforme agraire contre la concentration des terres ?

Le nerf de l'agraire

Reprendre la terre aux grands propriétaires pour la redistribuer aux sans-terre. Si l'idée même de réforme agraire est peu présente au sein du mouvement paysan, le collectif breton « École Paysanne 35 » tente de remettre la collectivisation des terres agricoles au centre des débats.

La confiscation des terres cultivables et l'asservissement de ceux qui la travaillent ont été de puissants moteurs de la concentration des pouvoirs et du développement du capitalisme, notamment avec les *enclosures*, dès le XVI^e siècle¹. Ce mouvement d'accaparement des terres est aujourd'hui loin d'être arrêté et prend des formes nouvelles, pendant que les gestions collectives de la terre – les fameux « communs » – reculent inexorablement devant l'avancement de la propriété privée et des règles du commerce libéral.

La question de la réforme agraire dépasse largement celle de l'agriculture.

Déverrouiller le foncier

Pour l'École Paysanne 35, collectif réunissant de jeunes paysans et des paysans sans terre d'Ille-et-Vilaine, si des modes de gestion de la terre continuent d'exister et sont à défendre, d'autres sont aussi à inventer. Leur constat ? Pour les personnes qui souhaitent devenir paysannes, qu'elles soient issues du monde agricole ou non, le plus gros problème reste l'accès au foncier. Car la terre et les fermes proposées à la reprise sont chères : elles ne sont accessibles que sous condition d'un gros endettement. Cette mise de départ empêche toute possibilité sérieuse de réorienter des fermes très spécialisées vers une agriculture paysanne qui

chercherait à s'émanciper des filières industrielles. C'est pourtant une condition nécessaire pour tous ceux qui n'ont pas l'ambition de devenir les grands gagnants de la guerre économique, et qui surtout envisagent d'abord de retrouver, à travers des pratiques agricoles et la production d'une nourriture saine, de l'autonomie, du sens, une relation pacifiée avec la nature et de nouveaux liens avec la communauté.

Comment alors faciliter l'accès au foncier ? Pour Mikaël Hardy, paysan sans terre² membre du collectif, il y a un enjeu fort à ce que la distribution des terres redevienne un fer de lance des luttes paysannes : « La réforme agraire est un outil de mise en place de l'agriculture paysanne, elle permet de s'armer pour contrer le renforcement de la concentration des terres et la multiplication des fermes-usines. » Militier pour une réforme agraire en arguant une redistribution collective des terres pose ainsi deux questions fondamentales : « Qui a accès à la terre ? » et « Sous quelles conditions d'usage et de gestion ? »

Collectiviser

Ces questions, l'École Paysanne 35 les porte à travers plusieurs débats auxquels participent tant des habitants des villes que des agriculteurs qui voient poindre l'impasse de leur modèle productiviste. Le collectif s'intéresse notamment de près aux offices fonciers, systèmes de gestion imaginés par Edgar Pisani³ dans son livre *Utopie foncière* (1977). Les offices fonciers ont pour rôle la facilitation de la réappropriation des biens pour la collectivité, par rachat. Le but est de récupérer progressivement le sol

français « commun », c'est-à-dire de décourager et de déposséder les candidats à la propriété privée en la rendant trop coûteuse. Les biens alors acquis sont remis à disposition en fonction des besoins exprimés localement, en s'inscrivant par exemple dans la politique d'une commune, d'une petite région ou d'un bassin versant. Lors d'une cessation d'activité (comme la retraite d'un paysan), une indemnisation de mise en valeur est calculée après réévaluation du bien. Certains fonctionnements collectifs s'inspirent de ces règles : ainsi la Société civile des terres du Larzac (SCTL), suite à la lutte victorieuse contre l'extension du camp militaire en 1981, gère depuis lors près de 6 400 hectares de terres, répartis sur douze communes, que l'État lui a confiées via des baux de 99 ans.

Travailler moins pour semer plus

« Parler de réforme agraire redynamise le débat politique et mobilise les énergies, lâche Mikaël Hardy, mais il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs combats dans l'agriculture... » Il rappelle ainsi que la question de l'accès à la terre a toujours été inscrite dans les revendications de la Confédération paysanne, mais qu'il reste aujourd'hui difficile de parler de réforme agraire au sein du syndicat paysan. Derrière l'accès à la terre, la réforme agraire se comprend aussi comme une redistribution des richesses et des activités. À travers la plume de Clarisse Prod'homme, éleveuse d'agneaux dans le coin, l'École Paysanne 35 se demande si, face aux 5 millions de chômeurs, il ne serait pas bienvenu d'aider à installer 500 000 paysans

supplémentaires en France. À ce compte-là, on doublerait potentiellement le nombre de fermes. L'amorce d'un changement de société ? « Cette réflexion correspond à une recherche de cohérence, la recherche d'un nouveau projet de société, pour lequel la redistribution du foncier est nécessaire, mais pas suffisante, précise Mikaël. Ce n'est plus uniquement la propriété foncière qu'il faut changer, mais le sens et la valeur du travail. » Ainsi, la question du revenu de base (ou revenu minimum garanti) est-elle aussi au cœur des réflexions du collectif – une revendication loin d'être anodine, sachant que le secteur agricole, via la Politique agricole commune (PAC) est sous perfusion financière grâce au contribuable européen...

Lieux de vie

Si l'on garde à l'esprit certains fondamentaux du changement social, la question de la réforme agraire dépasse donc largement celle de l'agriculture. Les luttes qui s'ancrent sur un territoire rappellent la primauté du choix de l'usage, comme lieu de vie et de production, de ce même territoire. Les réflexions en cours à Notre-Dame-des-Landes sur l'usage et la collectivisation du foncier agricole de la ZAD (1 600 hectares), pour un avenir sans aéroport, ont marqué un virage décisif pour la lutte⁴. À Bure, en Meuse, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a déjà acheté ou mis en réserve près de 3 000 hectares de forêts et de champs⁵. Là-bas, l'argent coule à flots (des dizaines de millions d'euros par an⁶) et produit un silence assourdissant, dans le but de soustraire

près de 30 km² pour la réalisation de Cigéo, un centre industriel de stockage de déchets radioactifs en guise de future poubelle nucléaire de la France.

Face à ces appétits mortifères, de plus en plus de personnes s'organisent, luttent et occupent des terrains pour trouver l'espace nécessaire à l'expression de modes de vie plus autonomes, et faire reculer durablement le désert agro-industriel, militaire ou nucléaire.

GAUTIER FELIX

1. Le mouvement des *enclosures* fait référence à la fin de la gestion communautaire de certaines terres, pâturages et forêts en Angleterre, aux XVI^e et XVII^e siècles. La mise en place d'un système de propriété privée, notamment via l'implantation de haies séparant les champs, démantela les droits d'usage et les communs, entraînant de nombreuses révoltes paysannes.

2. Mikaël Hardy, « Agro-écologie : la longue bataille d'un paysan sans terre », *bastamag.net*.

3. Ancien ministre sous de Gaulle, il a été un grand artisan de la « modernisation » de l'agriculture, pour ensuite en devenir le fervent critique.

4. À ce sujet, voir le texte écrit par des occupants.e.s et des paysan.nes de la ZAD : *Foncier – un état des lieux*. www.acipa-ndf.fr

5. Lettre de l'Andra du 26 février 2015 au Comité local d'information et de suivi (Clis) qui détaille la situation foncière de l'Agence sur la zone du projet.

6. 30 millions d'euros par an garantis jusqu'à fin 2016 pour chacun des deux Groupements d'intérêts publics (GIP Meuse et GIP Haute-Marne), constitués « en vue de gérer des équipements de nature à favoriser et à faciliter l'installation et l'exploitation du laboratoire souterrain ou du centre de stockage ». *Journal de l'Andra*, édition Meuse / Haute-Marne, n°20, printemps 2015.



Des ZAP pour zapper la spéculation

En France, des propriétaires terriens laissent en friche leurs parcelles à des fins spéculatives – alors que les terres agricoles se raréfient. Michel Apostolo, responsable de la commission foncière à la Confédération paysanne, a participé à une action de remise en culture de terres dans le Vaucluse. Rencontre.

Les mains épaisses et la moustache d'un président du conseil, Michel Apostolo porte ce jour un tee-shirt « Sauvons la Culture » : « Les propriétaires de terres ne veulent pas louer aux paysans, ils spéculent en attendant que les terrains soient constructibles. » Dans le Luberon, 30% des exploitations ont disparu en dix ans, et la surface agricole a régressé de 17%. C'est ce qui a conduit une centaine de militants de la Confédération paysanne du Vaucluse à labourer et remettre en culture, il y a un an, une parcelle en friche de 4 hectares à Lauris. « Il y avait trois tracteurs qui passaient les disques, un autre qui labourait et le dernier semait du sorgho sur lequel on pouvait lire ZAP, Zone agricole protégée. »

Un paysan du coin qui cherchait des terres a entamé une procédure de terre inculte auprès du préfet¹ afin qu'il impose la mise en culture. « Le préfet peut obliger à louer, et il existe un Fonds départemental de gestion de l'espace rural (FDGER) pour remettre en culture », précise Michel. Mais dans le Luberon, la spéculation va bon train, et si tout le monde dans la région veut manger bio, la moitié des agriculteurs du coin a plus de 55 ans...

Michel raconte qu'à Brignoles, dans le Var, une autre ZAP a existé. « Ce n'est pas une sanctuarisation, mais on remet en cause le droit d'usage de ces terres qui pourraient faire l'objet d'un bail au bénéfice d'un paysan », ajoute-t-il. De fait, au comité technique de la Safer, organisme en charge des transac-

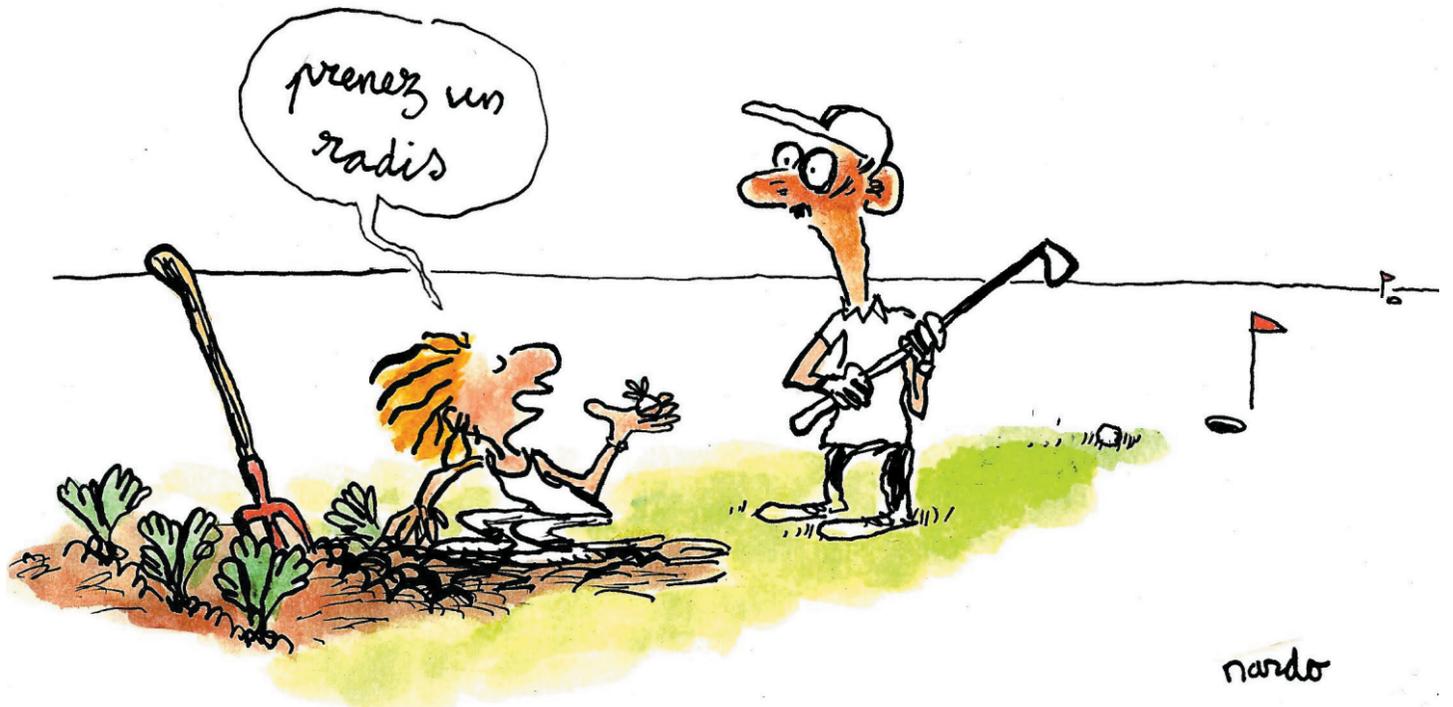
tions agricoles en France, on lui a subtilement répondu : « Tu veux faire un kolkhoze ? » Toujours dans le Var, au Cagnet-des-Maures, le maire avait tenté de mettre 30 hectares de terres agricoles en construction, mais il a dû faire machine arrière après un recours juridique et une action symbolique de mise en culture. « Nous avons peu de moyens militants face à l'artificialisation », concède Michel. Or, comme le clament ces paysans : « La terre agricole, c'est notre outil de travail, pas votre tirelire ! »

CHRISTOPHE GOBY

1. Le Code rural prévoit que toute terre en friche, n'étant manifestement pas exploitée par son propriétaire, peut être réquisitionnée afin d'être cultivée par un agriculteur.

« Renouer avec un imaginaire d'autonomie »

Clin d'œil à Reclaim the streets, mouvement anglais des années 1990, Reclaim the fields a mené des actions d'occupations face à divers projets d'aménagement. Retour avec une étoile de cette « constellation » sur cinq ans de luttes et de rencontres.



Quand et pourquoi est né Reclaim the fields? Comment s'organise ce « réseau »?

Nous nous définissons comme un collectif réunissant des jeunes paysan-ne-s, des sans-terre, des paysan-ne-s en devenir, qui voulons simplement nous réapproprier la production alimentaire. Reclaim the fields réunit des individus qui ne se retrouvent pas forcément dans les structures paysannes classiques, que ce soit en termes de valeurs mais aussi d'organisation : tout est né de quelques jeunes militants de la Confédération paysanne ou de la Via Campesina, réunis vers 2007-2008 autour de la question de l'installation agricole notamment, et qui avaient envie de s'organiser de façon plus horizontale. Nous avons aussi la volonté de ne pas reproduire des mentalités préétablies : nous ne voulions pas par exemple dissocier notre vécu et notre vie quotidienne de la question agricole – ce qui nous a ainsi permis d'aborder des questions de vie collective et de genre, ou encore de nous engager pleinement auprès d'autres luttes. La paysannerie doit entrer en résonance avec les différents mouvements sociaux et s'intégrer dans une critique plus globale du capitalisme, de notre société de contrôle, des politiques gestionnaires à l'œuvre autant dans le milieu agricole que dans d'autres sphères sociales : on n'a surtout pas envie de rester cantonnés au champ agricole!

C'est pour cela également que nous nous présentons comme une nébuleuse, tout d'abord parce qu'il y a des « constellations » et des « étoiles » Reclaim the fields disséminées un peu partout en Europe. Mais surtout parce que nous sommes avant tout un ensemble d'individus qui nous retrouvons collectivement sur des luttes. Ça vient d'un refus de trop nous formaliser en tant que réseau : nous privilégions les interactions entre personnes, la bienveillance et les complicités qui se tissent avec le temps.

Reclaim the fields a participé à de nombreuses occupations de terres face à divers projets d'aménagements : une pratique de

lutte qu'on n'avait pas vue à l'œuvre depuis longtemps...

L'occupation de terres est d'abord une réponse concrète face au parcours du combattant permanent que doivent affronter les jeunes pour trouver des terres et réaliser leur projet de vie. La première action de Reclaim a été en 2009 de s'enchaîner à l'entrée de la Safer (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) du Langedoc-Roussillon. Ces établissements publics gèrent les terres agricoles en France, mais perpétuent la concentration des terres aux mains des plus grands propriétaires. L'année suivante, à Dijon, avec divers collectifs et associations, nous avons occupé une friche maraîchère pour en faire un potager collectif, le « Po'Col'Le », point de départ de l'occupation des terres du quartier des Lentilles. Aujourd'hui, maisons occupées et microferme maraîchère côtoient petits jardins, vergers, marché à prix libre, espaces collectifs... Bref, les dernières terres maraîchères de la ville sont remises en culture, au grand dam des édiles dijonnais qui voudraient bien les bétonner pour y construire des écoquartiers¹.

Puis, suite à une rencontre et des liens créés avec des occupants de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, en mai 2011, à l'appel de Reclaim the Fields et des zadistes, 1000 personnes sont venues défilé sur la ZAD fourches et faux à la main, pour défricher une parcelle d'un hectare en vue de l'installation de maraîchers sur les terres menacées par l'aéroport. Cela a marqué la naissance du lieu-dit « Le Sabot », tenu par un collectif qui s'est adonné au maraîchage dans le but de produire sur place, pour nourrir – entre autres – la ZAD. Il y avait aussi l'envie de créer des solidarités avec les paysans du coin, de renouer avec un certain imaginaire d'autonomie paysanne en lien avec la lutte contre l'aéroport. Cela nous a permis par la suite de penser et de participer à l'organisation de la manif de réoccupation de la ZAD de novembre 2012.

Enfin il y a eu à Avignon, une manif d'occupation en avril 2013 pour tenter de bloquer un projet autoroutier en cultivant et re-

donnant vie aux multiples friches². Dernièrement, dans les Chambarans, nous nous retrouvons à plusieurs dans la lutte contre le Center Parcs de Roybon. D'autres occupations ont eu lieu en Europe, plus ou moins intimement liées à la nébuleuse Reclaim the fields : à Genève contre un projet de zone industrielle, à Vienne, en occupant des jardins urbains, en connexion avec des réseaux de soutien aux sans-papiers et avec des antifascistes. À Rosa Montana, en Roumanie, nous avons organisé en 2011 une de nos rencontres annuelles européennes, pour participer à une lutte locale contre un projet de mine d'or qui expulserait les paysans du coin – projet qui a depuis été annulé.

Donc, oui, si on peut dire que les occupations de terres avaient effectivement disparu du champ des pratiques de luttes, nous nous sommes aperçus que, désormais, même la Confédération paysanne ou d'autres structures s'y remettaient. C'est une résistance en actes, très concrète, puisqu'on se réapproprie une terre, on la travaille, on la sème et on vit dessus. C'est une formidable façon de rencontrer d'autres personnes, notamment plus âgées, qui se remémorent les temps où l'on parlait sans ambages de collectivisation des terres. Occuper une terre, c'est à la fois lutter, mais aussi expérimenter et se projeter vers une installation future. Ainsi à Avignon, après la lutte contre l'autoroute, certains des occupants ont-ils monté un projet collectif. À Notre-Dame-des-Landes, beaucoup se sont installés dans le Grand Ouest, après avoir passé du temps ensemble dans les jardins collectifs. Ils se sont forgé, les mains dans la terre, une vision commune d'une paysannerie et d'une autonomie retrouvées.

Comment réagissent les individus du collectif face au rouleau compresseur des politiques publiques qui favorisent l'acapement des terres? Au-delà des occupations, quelles solutions concrètes sont construites par Reclaim the fields pour répondre à cette situation?

Pour caricaturer, il y a tout d'abord ceux qui sont clairement découragés : ceux qui

sont déjà pleinement dans le monde agricole, mais dans une situation précaire qui les conduit à considérer que l'alternative et les perspectives de luttes qu'on porte sont trop fragiles. D'autres n'ont clairement pas de connaissance en la matière et viennent à Reclaim chercher des réponses. Et puis il y a ceux qui se foutent de ces pinaillages politiques et qui s'engagent à fond dans les luttes qu'on mène. Sans compter les autres structures agricoles alternatives comme la Confédération paysanne ou Terre de Liens, à qui nous servons plutôt de « référentiel radical ». Ceux-là viennent un peu vers nous pour nous questionner, sur les questions d'installation collective notamment – surtout que certains d'entre nous font partie de ces structures.

Au-delà de ces actions, nous avons un groupe qui travaille sur l'installation agricole hors cadre, plus marginale, et qui permet de contourner la machine administrative de contrôle permanent. Il y a peu, nous avons organisé plusieurs jours de rencontres uniquement centrés sur l'installation et la transmission des fermes, et on va sûrement réitérer ce type de rencontres d'ici l'automne. Nous avons également créé « Fourche et Champ libre », un réseau d'une trentaine de fermes collectives, dans une sorte de compagnonnage pour se former, à la fois politiquement et concrètement, à la vie collective et aux pratiques agricoles. Cela permet indirectement de créer un réseau d'entraide entre ces fermes, à travers des échanges de matos ou de semences, grâce aux personnes qui tournent parmi des lieux.

Mais nous sommes déjà trop sollicités par rapport à notre capacité de réponse : celles et ceux qui reçoivent les demandes, et qui les accompagnent « bénévolement », sont débordé-e-s et jonglent entre les champs, les rencontres et les mails.

PROPOS RECUEILLIS PAR MICKAËL CORREIA

1. CQFD, n°106, décembre 2012.

2. CQFD, n°111, mai 2013, « ZAD à venir au pays des santons ».